

Le 12 Septembre 2005

Monsieur Martial SADDIER

Député

Hôtel de Ville
74130 BONNEVILLE

Monsieur le Député,

Nous apprenons que vous êtes nommé Rapporteur , à l'Assemblée Nationale, pour avis du budget des transports. Nous nous permettons de vous féliciter pour cette distinction.

Nous relevons également que cette nouvelle responsabilité est directement liée à la gestion des trafics en pays du Mont-Blanc à laquelle vous avez dû faire face à la suite de la fermeture du Fréjus., et à votre nécessaire prise de conscience de l'obligation de modes de transport alternatif.

Depuis 1997, le Chablais, réalisant qu'il avait été délaissé en matière de structures de communication, et ayant pris conscience de la nécessité de solutions plurielles à ce problème récurrent, a réfléchi et élaboré un schéma global et « multimodal » de transport. Notre Association a participé à cette réflexion et à cette élaboration.

C'est dire si nous comprenons la « nécessité » alternative.

Le Schéma de Transport pour le Chablais a été adopté , en Juillet 1999, par un Ministre de la République . La dévolution des maîtrises d'ouvrage et les principes de financement en ont été contractés dans le cadre du 12° Contrat de Plan Etat-Région. Les signataires étaient des représentants de cette République permanente.

Actuellement, seuls le Département et les Communes Chablaisiennes en respectent les engagements. Prétextant l'impécuniosité ou une lecture minimaliste des termes du Contrat de Plan, Etat et Région rechignent à concrétiser leurs engagements financiers.

Aussi, les Chablaisiens ne peuvent accepter que , sous couvert de vues novatrices, les Elus, pourtant porteurs des intérêts de leurs concitoyens, remettent en cause les engagement de l'Etat, au gré des variations d'opinion et au gré de sensibilités nouvelles portées par des vents nouveaux.

Nous vous demandons, comme nous l'avons fait auprès de votre collègue Marc Francina pour ce qui concerne sa responsabilité, d'intégrer dans les termes de votre Rapport, qui conclura nécessairement à des définitions de priorité, le respect des engagements pris antérieurement par l'Etat Républicain que vous représentez

Veillez croire, Monsieur le Député, à l'assurance de notre considération distinguée

Pour l'Association,

François FLORET, Secrétaire